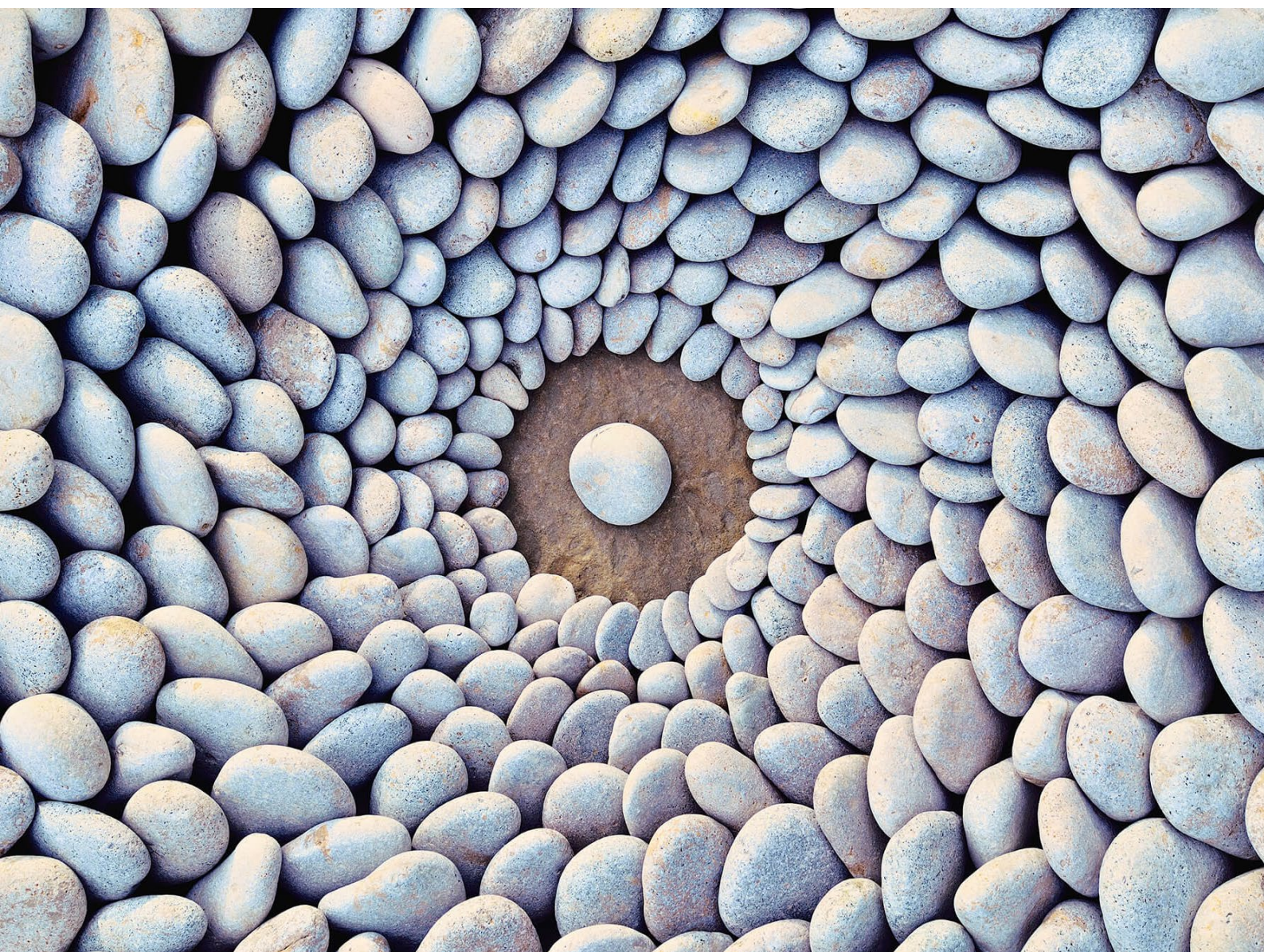




ENGAGEMENT POOL SUISSE

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2024

© Ethos, mars 2025

Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet du consentement de la Fondation Ethos, Genève. Toute citation doit s'effectuer avec l'indication de la source.

Imprimé sur papier recyclé 100 % à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

Table des matières

L'ENGAGEMENT : UNE VUE D'ENSEMBLE	3
PRÉFACE	4
INTRODUCTION	5
MEMBRES DE L'EEP SUISSE	9
CHIFFRES CLÉS EN 2024	15
ENVIRONNEMENT	17
1. CHANGEMENT CLIMATIQUE	18
2. NATURE ET BIODIVERSITÉ	19
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	21
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
4. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	23
5. RESPONSABILITÉ FISCALE	24
6. RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE	25
7. REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	26
SOCIAL	27
8. RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DROITS HUMAIN	28
THÈME PONCTUEL	29
9. CHANGEMENTS STATUTAIRES	30
ÉTUDES DE CAS	31
DIALOGUE COLLECTIF	32
EXEMPLES DE DIALOGUE PAR SOCIÉTÉ	34
ANNEXES	37
ANNEXE 1 : SOCIÉTÉS ANALYSÉES	38
ANNEXE 2 : SWISS STEWARDSHIP CODE	42
ANNEXE 3 : SWISS STEWARDSHIP CODE – TABLEAU DES RÉFÉRENCES	43





L'ENGAGEMENT : UNE VUE D'ENSEMBLE

Préface

L'Ethos Engagement Pool (EEP) Suisse a célébré en 2024 son 20^{ème} anniversaire. Lancé en 2004 par deux caisses de pension, ce programme de dialogue actionnarial constitue une initiative unique et visionnaire, proposant aux détenteurs d'actifs tels que les institutions de prévoyance de mener un dialogue continu et discret avec les entreprises cotées à la bourse suisse sur les questions de durabilité et de gouvernance.

Les premières heures de l'EEP ont toutefois été difficiles car aussi bien les investisseurs que les entreprises n'étaient pas habitués à cette nouvelle approche de l'actionnariat actif. Il a fallu près de quatre ans pour réussir à convaincre dix caisses de pension de rejoindre l'EEP. La croissance des membres a depuis été exponentielle pour atteindre 189 membres à la fin 2024 dont la fortune globale est proche des 400 milliards de francs. Au niveau des entreprises, il a également fallu faire preuve de persuasion pour les rendre attentives aux attentes de certains de leurs actionnaires. Il a notamment été nécessaire parfois d'intensifier les mesures de dialogue en déposant par exemple des résolutions d'actionnaires à l'assemblée générale ou en durcissant certains critères des lignes directrices de vote.

Les démarches de l'EEP s'inscrivent en outre parfaitement dans le développement législatif suisse. En effet, aussi bien les dispositions du Code des obligations (CO) relatives aux rémunérations des dirigeants, à la diversité ou celles relatives au rapport de durabilité donnent un pouvoir important aux actionnaires. Ces derniers ont ainsi des moyens conséquents pour influencer les décisions des entreprises dans lesquelles ils investissent en matière de gouvernance et de durabilité. Avec ses 189 membres, l'EEP Suisse est une voix qui compte. Cela se reflète par les plus de 600 actions d'engagement qui ont été menées en 2024 par Ethos auprès des 150 entreprises incluses dans l'univers de l'EEP Suisse.

2024 a également été l'année de la mise en œuvre de l'article 964 du CO qui demande aux entreprises d'une certaine taille de préparer un rapport de durabilité et de le soumettre au vote de leurs actionnaires. Cette nouvelle obligation a sans aucun doute été un point central du dialogue actionnarial mené par Ethos dans le cadre de l'EEP Suisse l'année dernière. La thématique du reporting environnemental et social figure d'ailleurs au programme de dialogue de l'EEP Suisse depuis le lancement du pool en 2004. Il aura fallu attendre 20 ans pour que les demandes d'Ethos se concrétisent dans la loi. Ethos a toujours demandé un reporting obligatoire pour les entreprises, constatant que son dialogue fonctionnait plutôt bien avec les entreprises les plus durables. À contrario, celles dont les performances ESG laissent à désirer se sont toujours montrées plus réticentes à faire preuve de transparence.

Comme le montre ce rapport, l'entrée en vigueur de la loi ne signifie pas que la qualité du reporting de durabilité est désormais à la hauteur. Bien au contraire, une étude d'Ethos publiée en octobre 2024 a montré que des efforts importants restaient encore à faire dans ce domaine. La loi donne néanmoins le pouvoir aux actionnaires, par le biais du vote en assemblée générale, d'influencer sur la qualité et le niveau de transparence des futurs rapports de durabilité des entreprises dont ils sont les copropriétaires. Ethos a fait usage de ce nouveau droit et refusé les rapports dont la qualité était insuffisante. Cela a conduit à de nombreux échanges constructifs avec les entreprises concernées.

Ce présent rapport relate les principaux résultats du dialogue mené par Ethos en 2024. Les progrès sont présentés comme par le passé sous forme d'évolution d'indicateurs clés de performance pour chaque thème de dialogue. Pour la première fois en 2024, les progrès sont également présentés sous la forme de « milestones » à l'instar de ce qui est fait au niveau de l'EEP international. Ainsi, pour chacune des thématiques couvertes, des « milestones » en matière de dialogue ont été attribués à chaque entreprise en fonction de leur niveau d'atteinte des différents objectifs liés à la thématique. Cela permet de mesurer les progrès année après année pour chacune des entreprises.

Ce rapport détaille les nombreuses démarches qui sont effectuées par les équipes d'analystes d'Ethos tout au long de l'année pour promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance auprès des plus grandes entreprises cotées en Suisse sur les thématiques choisies par les membres. La motivation et les convictions de l'ensemble des équipes d'Ethos permettent année après année de sensibiliser les entreprises et de les encourager à mieux tenir compte de l'intérêt à long terme de l'ensemble de leurs parties prenantes dans leurs activités. C'est à notre avis une condition sine qua non pour protéger le capital des assurés et des assurées mais également pour offrir aux générations futures la possibilité de bénéficier des ressources de notre planète. Les vents contraires soufflant en ce début d'année 2025 sur l'ensemble des valeurs défendues par Ethos confirment plus que jamais la pertinence pour les investisseurs de se regrouper au sein de pools tels que l'EEP pour défendre une vision plus inclusive et durable de la finance et de l'économie en général.

Vincent Kaufmann
Directeur

Introduction

Ce rapport synthétique des activités d'engagement réalisées en 2024 présente un résumé des démarches effectuées et des principaux résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par la Fondation Ethos avec les entreprises. Le rapport détaillé des activités d'engagement est transmis uniquement aux membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse) et les clients des services d'engagement. Le dialogue mené avec les entreprises étant essentiellement fondé sur la discrétion, le rapport détaillé n'est pas public.

Par souci de clarté, « Ethos » sera utilisé tout au long de ce rapport pour faire référence aux activités d'engagement.

UNIVERS DE SOCIÉTÉS

Depuis 2017, l'univers des entreprises analysées se compose des 150 plus grandes entités cotées définies au début de l'année, contre les 100 plus grandes précédemment. Les résultats de chaque année sont présentés au 31 décembre.

Les termes « univers », « univers analysé », « univers d'analyse » et « univers d'engagement » font référence à l'univers des 150 sociétés de l'EEP suisse (voir liste en annexe 1).

THÈMES DE DIALOGUE

Les thèmes de dialogue traités en 2024 ont été approuvés par les membres de l'EEP Suisse au cours de la séance du 16 novembre 2023. Il s'agit des thèmes suivants :

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- stratégie et gestion des risques en matière de changement climatique ;
- prise en compte du changement climatique dans les activités de financement et d'assurance ;
- transparence en matière d'émissions de GES, des mesures de réduction prises, des progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir ;
- vote sur la stratégie climatique des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) – vote dit « Say on Climate ».

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- conseil d'administration : composition et fonctionnement du conseil ;
- rémunérations des instances dirigeantes ;
- qualité et vérification du reporting environnemental et social ;
- responsabilité fiscale des entreprises ;
- responsabilité numérique des entreprises.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

- stratégie et reporting en matière de respect des droits humains, des travailleurs et des travailleuses ;
- participation à la « Workforce Disclosure Initiative » (WDI) ;
- mise en œuvre de la stratégie au niveau de la chaîne d'approvisionnement ;
- programme de promotion de la diversité ;
- publication des « gender pay gap ratios ».

NATURE ET BIODIVERSITÉ

- rédaction d'un document sur les attentes d'Ethos dans le domaine de la nature sur la base des travaux du TNFD ;
- rôle d'investisseur principal pour trois sociétés suisses dans le cadre de la campagne collaborative Nature Action 100 (NA100).

ENGAGEMENT RÉACTIF (« BOTTOM-UP »)

- dialogue ponctuel sur les changements statutaires liés à la révision du Code des obligations ;
- dialogue avec les entreprises en raison de controverses dont elles font l'objet.

TYPES DE DIALOGUE

Ethos conduit le dialogue actionnarial sous les formes suivantes :

- dialogue direct : contacts directs sous forme de visites, visioconférences, lettres ou courriels ;
- interventions en assemblées générales (AG) ;
- résolutions d'actionnaires ;
- dialogue collectif : campagnes de dialogue souvent internationales qui touchent plusieurs sociétés sur une thématique précise en regroupant des investisseuses et investisseurs internationaux ;
- engagement réglementaire : participation à des consultations publiques sur des évolutions réglementaires.

DIALOGUE DIRECT

En fonction des circonstances, Ethos entretient des échanges avec les entreprises dans le cadre de visites, de conférences téléphoniques, de courriers ou de courriels. En général, le dialogue avec une entreprise va toucher plusieurs thématiques.

Il arrive également qu'Ethos conduise un dialogue avec plusieurs entreprises simultanément sur une thématique précise. Ce type de dialogue est généralement mené lorsqu'un nouveau sujet est abordé. Chaque fin d'année Ethos communique aux sociétés cotées en Suisse l'évolution de ses attentes pour l'année suivante dans le cadre de courriers informant de la nouvelle édition de ses lignes directrices de vote. Ainsi, en 2024, Ethos a mis en avant ses nouvelles attentes concernant le nombre de mandat maximal des membres du conseil d'administration et l'exigence d'une représentation féminine d'au moins 30 % dans cet organe.

Après les AG, Ethos envoie généralement un rapport d'analyse détaillé aux entreprises concernées et peut aussi fournir la notation ESG sur demande.

INTERVENTIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'intervention en AG est un moyen qui peut s'avérer efficace pour intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, lors de l'AG, les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires, mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. De plus, ces interventions font régulièrement l'objet d'une couverture médiatique. En 2024, Ethos est intervenu dans le cadre de quatre AG physiques (Nestlé, Novartis, Sika et UBS) et lors d'une AG virtuelle (Swatch Group).

NESTLÉ

Ethos est intervenu lors de l'AG de Nestlé pour relever trois points principaux. Premièrement, la nature consultative du vote sur le rapport de durabilité qui, selon Ethos, aurait dû être un vote contraignant ainsi que la qualité insuffisante de ce rapport qu'Ethos a par conséquent recommandé de refuser. Ethos a également publiquement apporté son soutien à une résolution d'actionnaires qui demandait à Nestlé de se fixer un objectif sur la proportion de ses ventes liées à des produits sains. Finalement, Ethos a appelé à une plus grande transparence du rapport de rémunération qui est l'un des moins explicites des sociétés du SMI.

NOVARTIS

Ethos est intervenu dans le cadre de l'AG ordinaire de Novartis pour faire part de son avis que le vote sur le rapport de durabilité devait être de nature contraignante et non consultative. Bien qu'Ethos ait recommandé d'approuver ledit rapport, il a été demandé une plus grande transparence concernant la thématique de la biodiversité. Ethos a également critiqué le système de rémunération et la hausse des montants payés au cours des dernières années.

SIKA

Ethos est intervenu à l'AG de Sika afin de prendre congé du président, M. Paul Hälgi, qui tirait sa révérence à cette occasion. Président de la société depuis 12 ans, M. Hälgi a grandement contribué à maintenir l'indépendance de la société lorsque la famille Burkard qui détenait 16.1 % du capital mais 52.4 % des droits de vote a annoncé, en décembre 2014, vouloir vendre sa participation au groupe français concurrent, Saint-Gobain. Ethos était intervenu à cette époque en déposant une résolution d'actionnaire à l'AG pour supprimer la clause d'opting-out des statuts de l'entreprise mais également comme intervenant accessoire pour défendre le conseil d'administration dans le procès intenté par la famille Burkard. Cette bataille se termina finalement en mai 2018 après qu'un arrangement eu été trouvé entre les différentes parties, garantissant ainsi l'indépendance de Sika.

SWATCH GROUP

Ethos est intervenu lors de l'AG de Swatch qui s'est tenue de manière virtuelle pour la seconde année consécutive. En plus de réitérer ses demandes pour organiser à nouveau une AG physique, Ethos a fait part de sa déception concernant les changements proposés au conseil d'administration. En effet, un nouveau membre était certes proposé à l'élection cette année, mais il s'agissait d'un représentant de la famille Hayek et donc d'un membre non-indépendant et cela alors même qu'aucun des membres actuels du conseil n'est considéré comme indépendant.

UBS

Lors de l'AG d'UBS, Ethos est intervenu pour demander davantage de retenue sur les salaires de ses dirigeants et éviter ainsi des prises de risques excessives et dommageables pour la banque et la place financière suisse en général. Ces préoccupations sont illustrées par la rémunération reçue par le directeur, M. Sergio Ermotti, qui a touché 14.4 millions de francs pour neuf mois d'activités en 2023.

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Lorsque le dialogue direct ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, il est parfois indispensable d'intensifier les mesures d'actionnariat actif et de déposer des résolutions d'actionnaires lors des AG de certaines entreprises. En 2024, Ethos n'a pas déposé de résolution d'actionnaire lors des AG d'entreprises de l'univers d'engagement.

DIALOGUE COLLECTIF

Le dialogue collectif est mené, en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets ESG d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme de campagnes collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs. Ces campagnes s'adressent soit aux différentes autorités régulatrices soit directement aux entreprises concernées. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée. Plusieurs de ces campagnes s'inscrivant sur la durée visent des entreprises cotées (en Suisse ou à l'étranger). En 2024, Ethos a soutenu de nombreuses campagnes collectives, en particulier au niveau international par le biais de l'EEP International. Certaines de ces campagnes visent toutefois également des entreprises suisses incluses dans l'univers de l'EEP Suisse.

Notons en particulier les campagnes suivantes :

- Banking on low carbon future (UBS) ;
- Climate Action 100+ (Holcim et Nestlé) ;
- engagement collectif pour l'inclusion numérique (Logitech et Swisscom) ;
- Nature Action 100 (Nestlé, Novartis et Roche) ;
- campagne « Spring » (Clariant) ;
- plateforme des investisseurs pour les salaires de subsistance (Richemont) ;
- Workforce Disclosure Initiative (28 entreprises suisses visées).

Des descriptions détaillées de certaines de ces campagnes sont disponibles dans le chapitre « études de cas » à la page 32 de ce rapport.

ENGAGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Ce type de dialogue a lieu auprès de différents organismes ou autorités ayant un impact sur les entreprises cotées (régulateurs, organes de surveillance, le parlement, organes faïtières, etc.). L'engagement a lieu au moyen de rencontres ou de consultations organisées par différentes agences publiques ou privées et parfois par des auditions.

Ethos a régulièrement des échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance. Dans plusieurs cas, Ethos a été invité à participer à des consultations menées par ces organismes. Ainsi, au cours des dernières années, Ethos a participé à des consultations organisées notamment par l'opérateur de la bourse suisse (SIX Group), la FINMA, le Parlement et ses commissions, l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR), le SECO, economie suisse, SwissHoldings et EXPERTSuisse. Divers thèmes ont été abordés lors de ces échanges, en particulier en prévision des changements de la législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante.

En 2024, en particulier, Ethos a pu participer aux consultations suivantes :

ORDONNANCE SUR LA PROTECTION DU CLIMAT

En avril 2024, Ethos a pris part à la consultation concernant l'ordonnance sur la protection du climat (OCI) qui vise à mettre en œuvre la loi fédérale sur le climat et l'innovation acceptée par le peuple le 18 juin 2023. Globalement satisfait par cette ordonnance, Ethos a néanmoins suggéré de renforcer les exigences pour le secteur financier. En effet, celui-ci est amené à jouer un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs climatiques que s'est fixée la Suisse par une réorientation des capitaux vers des activités plus durables. Ainsi, Ethos a proposé de joindre le secteur financier à la plateforme pour l'adaptation aux changements climatiques et de rendre le test climatique obligatoire.

RÉVISION DU CODE DES OBLIGATIONS CONCERNANT LA TRANSPARENCE SUR LES QUESTIONS DE DURABILITÉ

En octobre 2024, Ethos a pu prendre part à une consultation lancée par le Conseil fédéral au sujet de la modification des articles 964a ss du Code des obligations (CO) relatifs à la transparence sur les questions de durabilité. Ethos a salué dans son ensemble les propositions du Conseil fédéral qui visent notamment à adapter le cadre législatif suisse à celui de l'Union européenne. Dans le cadre de cette consultation, Ethos a notamment suggéré de clarifier les conséquences d'un refus du rapport de durabilité par les actionnaires et que le vote sur ce dernier soit obligatoirement distinct de celui sur les comptes annuels.

ÉTAT DE L'ENGAGEMENT

Dans la mesure du possible, Ethos définit cinq étapes pour mesurer l'avancée du processus d'engagement direct avec les entreprises au sein de ses campagnes :

- Étape 1 : une lettre est envoyée à la présidence du conseil d'administration ;
- Étape 2 : un contact direct est établi avec l'entreprise ;
- Étape 3 : l'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue ;
- Étape 4 : l'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu ;
- Étape 5 : l'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place ;

RESSOURCES

Le dialogue avec les entreprises hors de Suisse et la coordination des campagnes d'engagement collectif sont principalement assurés par l'équipe d'« Engagement International » (quatre membres). Le dialogue avec les entreprises cotées en Suisse est quant à lui principalement assuré par l'équipe « Proxy Voting » (11 membres). Une étroite collaboration existe entre les deux équipes et les dialogues avec les entreprises suisses ciblées dans le cadre des campagnes d'engagement collectif internationales sont menés conjointement. L'ensemble des activités d'engagement sont sous la direction du « Head Engagement ».

En outre, les deux équipes bénéficient du soutien de l'équipe « Sustainability Research » (sept membres), par exemple sous la forme d'analyses et d'études sur des thèmes de durabilité pertinents et des entreprises spécifiques.

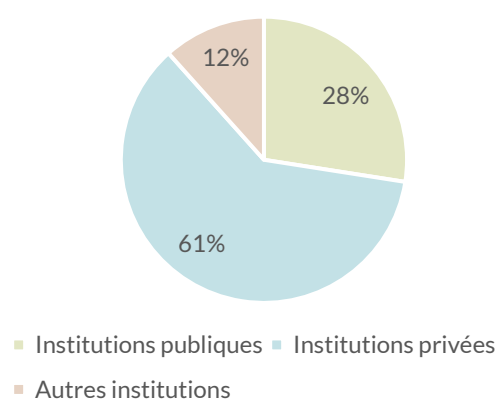
Les collaborateurs et collaboratrices des équipes impliquées dans le dialogue actionnarial disposent d'une longue expérience dans les domaines de la durabilité, du « proxy voting » et de l'engagement. La composition des équipes est équilibrée en termes de genre. Les collaborateurs et collaboratrices ont également des formations différentes - des sciences économiques aux relations internationales en passant par les sciences de l'environnement - ce qui garantit également une diversité d'opinions et permet d'appréhender et de discuter de différents aspects. L'ensemble des membres des équipes, leurs fonctions et leurs expériences sont disponibles sur <http://www.ethosfund.ch>.

NOTE

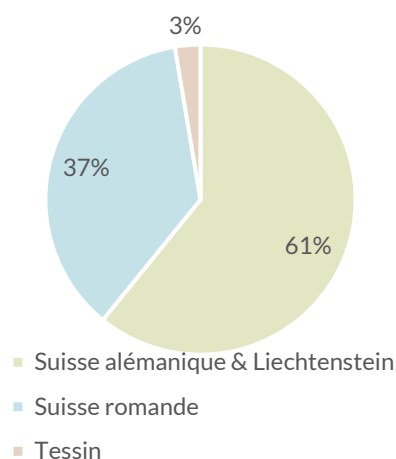
Être membre de l'EEP Suisse ne requiert pas de prise de décision ou d'action collective en ce qui concerne l'acquisition, la détention, la cession de titres et/ou le vote. Les membres et les clients sont des fiduciaires indépendants responsables de leurs propres décisions d'investissement et de vote et agissent de manière indépendante pour définir leurs propres stratégies, politiques et pratiques en fonction de leurs propres intérêts.

Membres de l'EEP Suisse

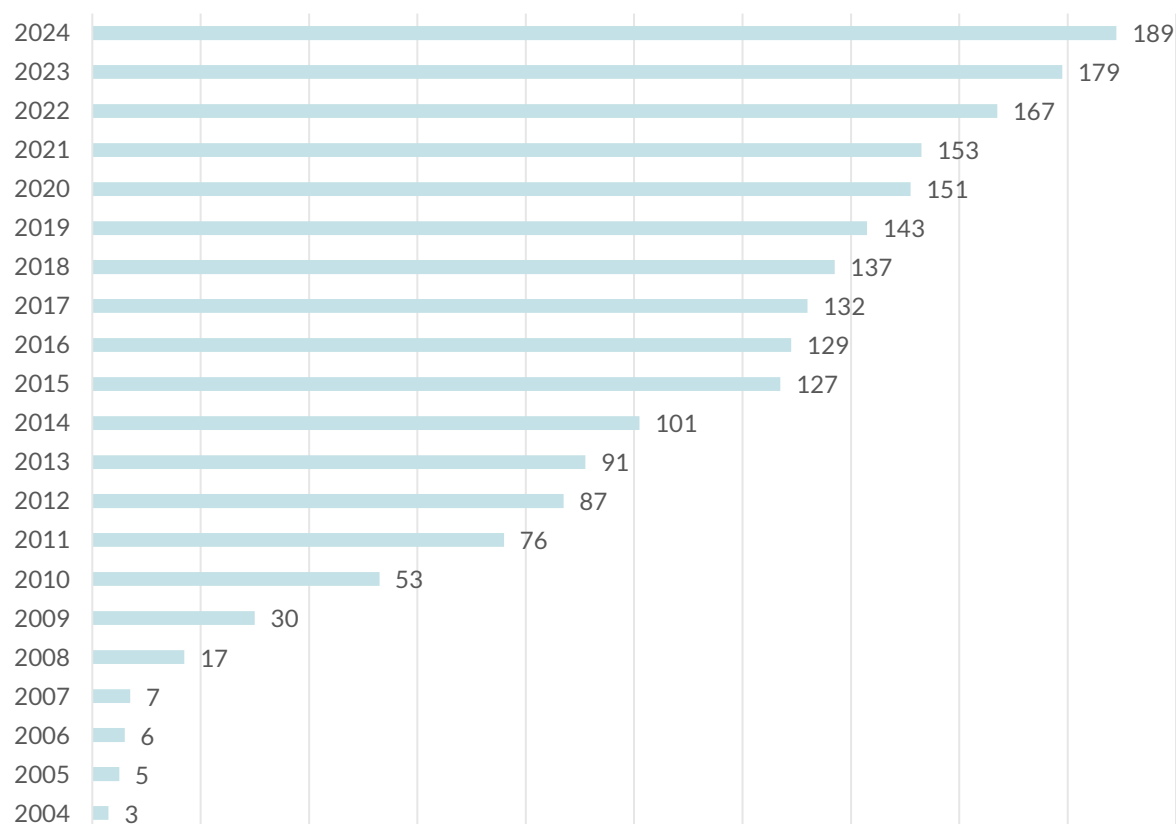
GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION PAR TYPES DE MEMBRES



GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION PAR RÉGION



GRAPHIQUE 3 : CROISSANCE DES MEMBRES DEPUIS 2004



LISTE DES MEMBRES (PAR ANNÉE D'ADHÉSION)

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Caisse de Prévoyance de l'État de Genève CPEG	2004
Pensionskasse Stadt Zürich	2004
Pensionskasse Caritas	2005
Spida Personalvorsorgestiftung	2006
Pensionskasse Basel-Stadt	2007
Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	2007
Fondation de prévoyance skycare	2008
Luzerner Pensionskasse	2008
Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern	2008
Pensionskasse Post	2008
Personalvorsorgekasse der Stadt Bern	2008
Retraites Populaires	2008
Spes Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion	2008
Stiftung Abendrot	2008
Aargauische Pensionskasse (APK)	2009
CAP Prévoyance	2009
Jet Aviation Vorsorgestiftung	2009
Pensionskasse Bühler AG Uzwil	2009
Pensionskasse der Stadt Winterthur	2009
Pensionskasse Pro Infirmis	2009
Pensionskasse Stadt Luzern	2009
Pensionskasse Unia	2009
Previs Vorsorge	2009
Prévoyance Santé Valais (PRESV)	2009
Caisse de pension Hewlett-Packard Plus	2010
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)	2010
Caisse de pensions de l'EVAM	2010
Caisse de pensions du Groupe Eldora	2010
Caisse de Pensions Isover	2010
Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)	2010
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	2010
Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	2010
CPCV Caisse de pension de la Construction du Valais	2010
Elite Fondation de prévoyance	2010
Fondation de prévoyance Coninco	2010
Fondation de prévoyance NODE LPP	2010
Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale	2010
Pensionskasse des Opernhauses Zürich	2010
Pensionskasse SRG SSR	2010
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire - CCAP	2011
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)	2011

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Caisse de pensions du personnel de la Ville de Carouge	2011
Caisse de Pensions du personnel du groupe Naef Immobilier	2011
Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg	2011
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)	2011
CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail	2011
CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle	2011
CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel	2011
Fondazione Ticinese per il secondo pilastro	2011
Pensionskasse der Diözese St.Gallen	2011
Pensionskasse der Ernst Schweizer AG	2011
Pensionskasse der Stadt Frauenfeld	2011
Pensionskasse Stadt St. Gallen	2011
Pro Medico Stiftung	2011
Profelia Fondation de prévoyance	2011
Caisse de Pension Merck Serono	2012
Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction	2012
Fondation de prévoyance Artes & Comoedia	2012
Fondation rurale de prévoyance	2012
Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Ville de Delémont (FRED)	2012
ÖKK Berufliche Vorsorge	2012
ÖKK Personalvorsorgestiftung	2012
Pensionskasse Diakonat Bethesda Basel	2012
Personalvorsorgestiftung IVF HARTMANN AG	2012
Personalvorsorgestiftung Rapp AG	2012
Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft	2012
Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)	2013
Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)	2013
Fondation de prévoyance PX Group	2013
Caisse de retraite du personnel du Cercle des Agriculteurs de Genève et environs	2014
Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur	2014
Gebäudeversicherung Luzern	2014
Gemeinschaftsstiftung der Zellweger Luwa AG	2014
Louise Blackburne-Stiftung	2014
Pensionskasse Kanton Solothurn (PKSO)	2014
St. Galler Pensionskasse	2014
Stiftung Viscosuisse	2014
Vorsorge SERTO	2014
Wohlfahrtsstiftung von Verkauf Schweiz	2014
Aargauische Gebäudeversicherung	2015
Caisse de pensions ECA-RP	2015
Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)	2015
Fond. de prévoyance en fav. du pers. de la Scté d'Adm. et Gestion Atlantas Saga	2015

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Comptoir Immobilier SA	2015
Fondation de Prévoyance Stephan	2015
Pensionskasse der Nussbaum Matzingen AG	2015
Pensionskasse der Stadt Weinfelden	2015
Personalfürsorgestiftung Gebr. Hallwyler AG	2015
Personalvorsorgestiftung der Braunvieh Schweiz Genossenschaft	2015
Personalvorsorgestiftung der Firma Emch Aufzüge AG	2015
Personalvorsorgestiftung der Hans Rychiger AG	2015
Personalvorsorgestiftung der Hatebur Umformmaschinen AG	2015
Personalvorsorgestiftung E. Flückiger AG	2015
Vorsorgestiftung der Bourquin SA	2015
Vorsorgestiftung Porta + Partner, dipl. Ing. ETH/SIA	2015
Caisse de Pensions des Interprètes et Traducteurs de Conférence (CPIT)	2016
Fondation en faveur du personnel de la Loterie Romande	2016
HELVETAS Swiss Intercooperation	2016
Personalvorsorge- und Reserve-Stiftung Kinderhilfe Bethlehem	2016
Bernische Pensionskasse BPK	2017
Fonds de prévoyance de Wenger SA	2017
Pensionskasse der Wunderman Thompson	2017
Personalvorsorgestiftung der SV Group	2017
WWF Schweiz	2017
Bernische Lehrerversicherungskasse	2018
Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse	2018
Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Collège du Léman	2018
Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA	2018
Pensionskasse Schaffhausen	2018
Vorsorge Egro AG	2018
Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich	2019
Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)	2019
Gebäudeversicherung St. Gallen	2019
Istituto di previdenza del Cantone Ticino	2019
Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)	2019
Pensionskasse der Basler Kantonalbank	2019
Personalvorsorgestiftung der Wander AG	2019
Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz	2019
Secunda Sammelstiftung	2019
Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals	2019
Université de Genève (UNIGE)	2019
Vorsorgefonds Hanro	2019
ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen	2020
Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge	2020
Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale du Jura (CECJU)	2020

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)	2020
Cassa pensioni di Lugano	2020
Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)	2020
Fastenaktion	2020
Fondation Patrimonia	2020
Gebäudeversicherung Kanton Zürich	2020
Pensionskasse AR	2020
Pensionskasse der Stadt Aarau	2020
Pensionskasse Graubünden	2020
Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe	2020
Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse	2020
Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)	2020
Caisse de pension de Metalor Technologies SA	2021
Emmi-Vorsorgestiftung	2021
Etablissement Cantonal d'assurance et de prévention (ECA JURA)	2021
Familienausgleichskasse des Kantons Zürich (FAK)	2021
Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED	2021
Fondation de prévoyance Romande Energie	2021
Personalvorsorge-Stiftung Providus	2021
previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social	2021
Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein	2021
Accenture Executive Pensionskasse	2022
Alvoso Pensionskasse	2022
AVENA - Fondation BCV 2e pilier	2022
Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	2022
Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild	2022
GEMINI Sammelstiftung	2022
Liechtensteinische AHV-IV-FAK	2022
Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil	2022
Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank	2022
Pensionskasse der Stadt Zug	2022
Pensionskasse der Technischen Verbände SIA STV FSAI USIC	2022
Pensionskasse des Kantons Nidwalden	2022
Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz	2022
Stiftung Auffangeinrichtung BVG	2022
Swissbroke Vorsorgestiftung	2022
Symova Sammelstiftung BVG	2022
Caisse de Pensions de la Ville de Bulle	2023
FUTURA Vorsorge	2023
Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV)	2023
Heinz Schöffler Stiftung	2023
Johann Jakob Sulzer Stiftung	2023

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Kirchliche Pensionskasse Urschweiz-Glarus-Tessin	2023
Metron-Stiftung für Personalvorsorge	2023
NSV Nidwaldner Sachversicherung	2023
Pensionskasse der Generali Versicherungen	2023
Pensionskasse der Stadt Biel	2023
Pensionskasse Hirslanden	2023
Pensionskasse Somedia	2023
Personalfürsorgestiftung der Stoppani AG	2023
Revor Sammelstiftung	2023
Steinegg Stiftung	2023
Sulzer Vorsorgeeinrichtung	2023
Compacta Sammelstiftung BVG	2024
FCT (Fondation Collective Trianon)	2024
FCT 1e (Fondation Collective Trianon)	2024
Fondazione di prev. LPP per il personale della PKB Privatbank AG	2024
Gebäudeversicherung Basel-Stadt	2024
Interkantonaler Rückversicherungsverband (IRV)	2024
Pensionskasse Nyffeler, Corti AG	2024
Personalvorsorgekasse Obwalden	2024
Personalvorsorgestiftung der AVD Goldach	2024
Personalvorsorgestiftung der Graubündner Kantonalbank (PVS GKB)	2024
Valitas Sammelstiftung BVG (Independa)	2024

Chiffres clés en 2024

DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'EEP SUISSE EN 2024

150

entreprises ont été ciblées dans le cadre des
campagnes d'engagement

119

contacts directs (visites ou visioconférences)

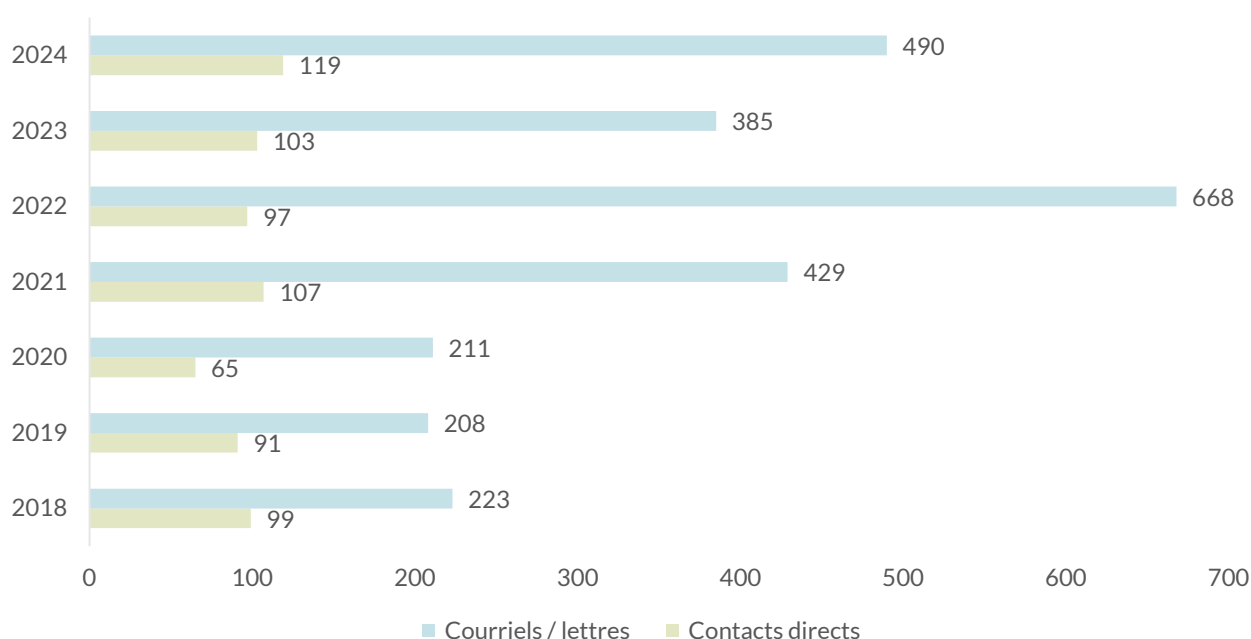
609

actions d'engagement

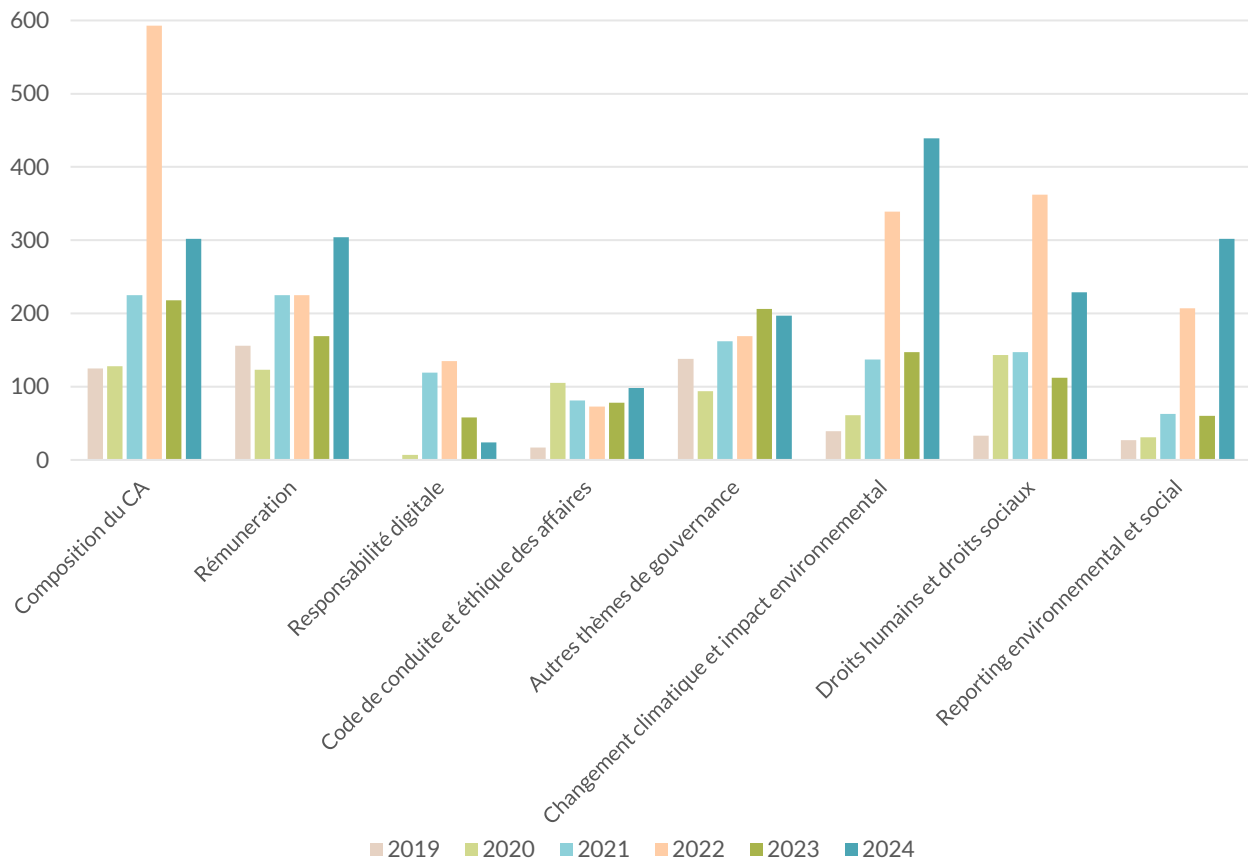
490

échanges écrits (courriels ou lettres)

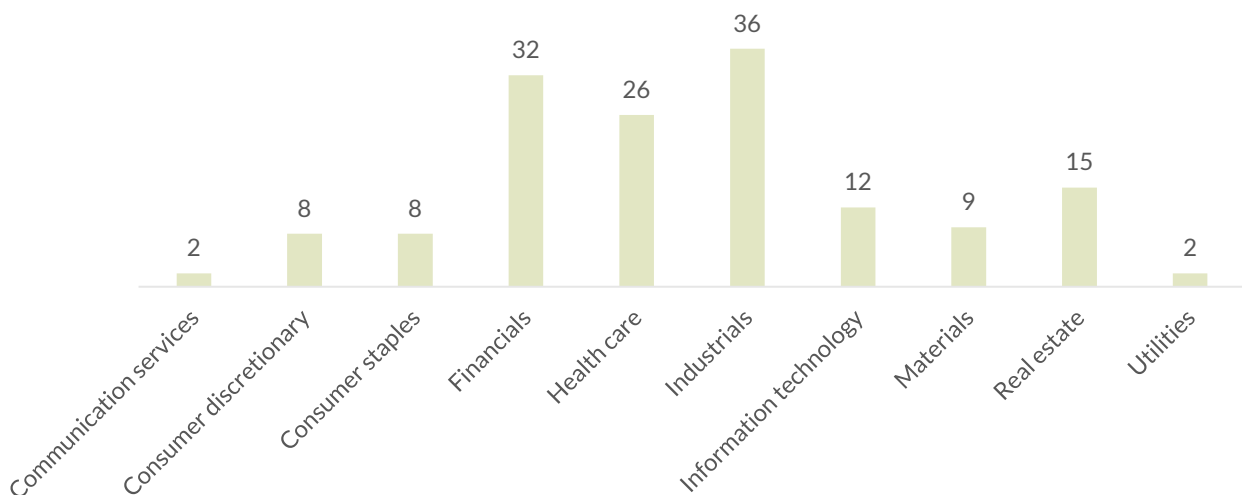
GRAPHIQUE 4 : NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'UNIVERS



GRAPHIQUE 5 : NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'UNIVERS PAR THÈME



GRAPHIQUE 6 : NOMBRE D'ENTREPRISES PAR SECTEUR





ENVIRONNEMENT

1. Changement climatique

OBJECTIFS

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leur stratégie et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les entreprises se préoccupent de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres, dont :

- Amélioration de la transparence : les sociétés devraient mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en suivant un standard internationalement reconnu tel que le « GHG Protocol » et publier l'ensemble de leurs émissions directes et indirectes (domaines 1+2+3). Ceci permet de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES.
- Objectifs de réduction : les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction de leurs émissions de GES ambitieux et validés par la science (« science-based targets » (SBTi)), permettant de contenir le réchauffement à 1.5 °C.
- Adopter une stratégie et un plan de décarbonation : les entreprises devraient adopter des plans ambitieux pour décarboner leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. Elles devraient détailler les mesures prises, la contribution de ces mesures à l'atteinte de leurs objectifs de réduction ainsi que le calendrier d'implémentation de celles-ci.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

439

actions d'engagement en lien avec la thématique climat

97 %

des sociétés publient tout ou partie de leurs émissions

36 %

des entreprises de l'univers ont des objectifs de réduction SBT ou se sont engagées à en avoir

RÉSULTATS EN 2024

En 2024, Ethos a continué son dialogue intensif avec les entreprises cotées en Suisse sur la thématique du climat. 439 actions d'engagement ont été menées sur cette thématique, en particulier auprès des plus grands émetteurs de GES de la bourse.

À ce titre, Holcim et Nestlé concentrent la plus grande part des émissions et ont ainsi à nouveau conduit Ethos à mener un engagement important auprès de ces deux entreprises l'année dernière, avec des résultats significatifs.

Entre 2022 et 2023, les émissions totales d'Holcim ont diminué de trois millions de tonnes (diminution de 130 à 127 millions de tonnes). Concernant Nestlé, une importante diminution a pu être constatée entre 2022 et 2023 avec une baisse de près de 15 millions de tonnes (102.4 millions de tonnes pour 2022 comparé à 87.5 millions pour 2023). De plus, ces deux sociétés ont des objectifs de réduction des émissions de CO₂ qui ont été approuvés par la SBTi.

Cependant, Ethos est préoccupé par de potentielles conséquences négatives que pourrait avoir la séparation des activités aux Etats-Unis d'Holcim dans une future société indépendante. En effet, la législation environnementale est moins stricte Outre-Atlantique, ce qui pourrait ralentir les efforts entrepris par Holcim dans ce pays.

AU 31.12.2024

- 97 % des sociétés publient tout ou partie de leurs émissions en 2024 contre 63 % en 2019.
- 7 sociétés supplémentaires avaient des objectifs validés par la SBTi portant le total à 33 sociétés ayant des objectifs de réchauffement climatique à 1.5 °C ou bien inférieur à 2 °C.
- 53 % des sociétés ont participé au CDP en 2024 contre 36 % en 2019.

2. Nature et biodiversité

Avec le changement climatique, la biodiversité et la protection de la nature font désormais partie des principales préoccupations environnementales des investisseurs institutionnels. Ce thème figure au programme de l'EEP Suisse depuis 2024. À ce titre, Ethos prépare actuellement un document, qui sera probablement publié durant le troisième trimestre 2025, afin de présenter ses attentes à ce sujet. L'engagement sur la thématique de la nature et de la biodiversité a été effectué jusqu'à présent principalement au travers des campagnes internationales collectives « Nature Action 100 » et « Spring ».

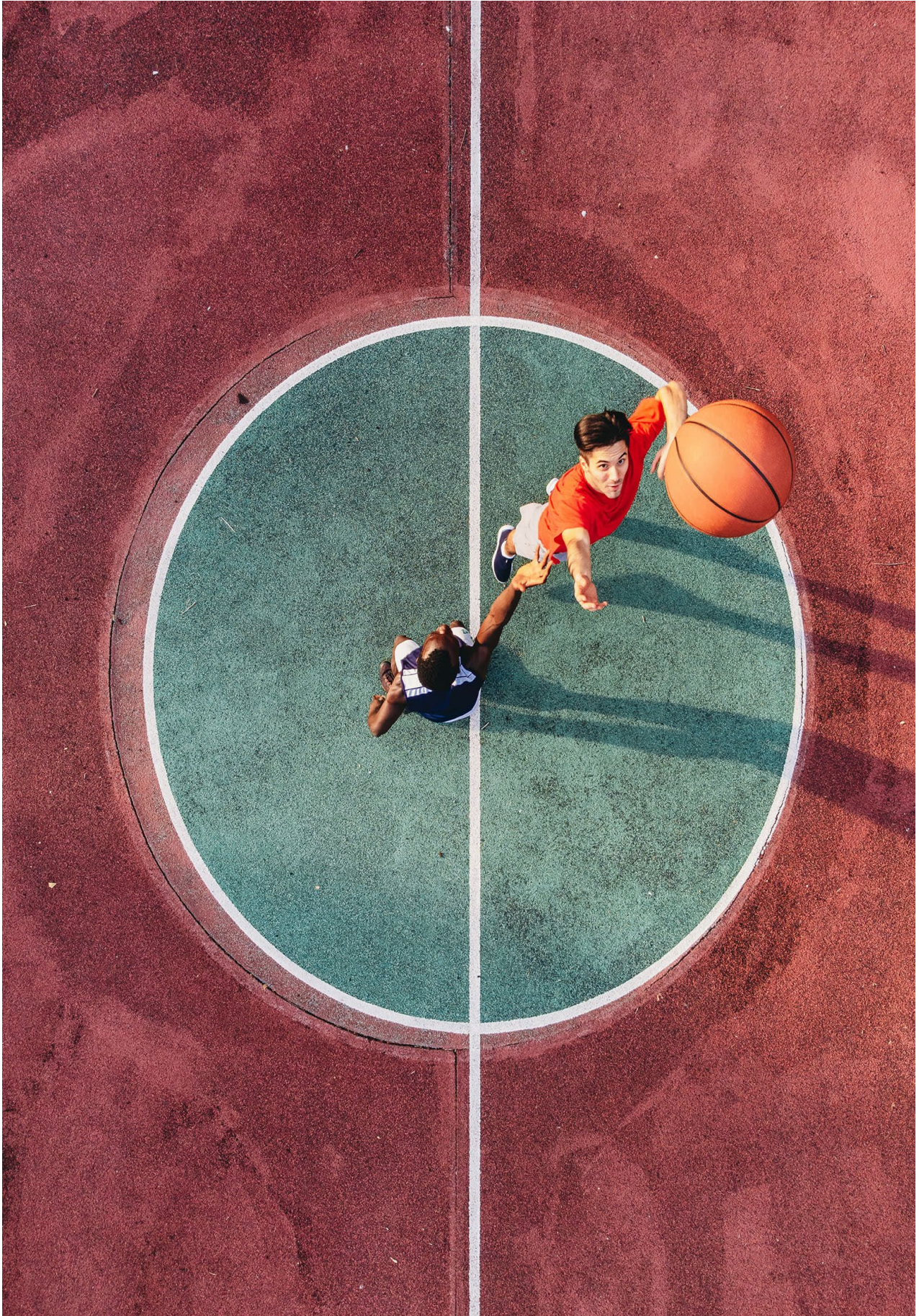
NATURE ACTION 100

Dans le cadre de la campagne Nature Action 100, Ethos s'est proposé pour mener le dialogue avec trois sociétés suisses : Nestlé, Novartis et Roche et a organisé des discussions autour de cette thématique en 2024. Au-delà du dialogue avec les entreprises, la campagne Nature Action 100 vise à ce que les sociétés mettent en place des objectifs et des actions tangibles qui sont établis dans le cadre de la bonne gouvernance de l'entreprise et qui sont publiés, permettant ainsi la transparence envers les actionnaires. La campagne a ainsi publié une évaluation des 100 entreprises visées sur la base d'indicateurs mesurables qui est une bonne base pour engager le dialogue sur le sujet.

CAMPAGNE « SPRING » CONTRE LA DÉFORESTATION

La campagne Spring, coordonnée par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), a comme objectif d'inciter les entreprises et les gouvernements à obtenir des résultats positifs pour la nature. La campagne vise à maximiser la contribution des investisseurs à l'objectif mondial d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité d'ici 2030 en se concentrant sur les sujets liés à la déforestation dans un premier temps.

Dans le cadre de cette campagne, Ethos a pour mission de mener le dialogue avec Clariant qui est particulièrement concernée car elle utilise l'huile de palme pour la fabrication de ses produits chimiques. La société a notamment l'objectif de ne plus contribuer à la déforestation de par sa chaîne d'approvisionnement et est membre de la « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO). Un engagement régulier va être néanmoins mené dans les prochaines années afin de suivre les progrès de l'entreprise sur le sujet.





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3. Conseil d'administration

OBJECTIFS

Ethos engage systématiquement le dialogue avec les entreprises concernant la composition et le fonctionnement du conseil d'administration (CA) et de ses comités clés, qui sont des éléments importants d'une bonne gouvernance.

En matière de composition du conseil, le dialogue mené par Ethos vise en particulier les éléments suivants :

- compétences équilibrées (membres avec des compétences variées et complémentaires) ;
- indépendance suffisante ;
- diversité (notamment représentation féminine et représentation des régions dans lesquelles la société a des opérations) ;
- disponibilité des administrateurs et des administratrices ;
- renouvellement régulier du conseil ;
- gouvernance en matière de durabilité.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

302

actions d'engagement sur les questions liées
au conseil d'administration

52 %

des CA comprennent plus de 30 % de femmes
(52 % également en 2023)

75 %

des comités d'audit comptent au moins 50 %
de membres indépendants

APERÇU DES RÉSULTATS

En 2024, la plupart des indicateurs concernant la composition des conseils d'administration des sociétés de l'univers d'analyse sont restés stables, dont certains à un niveau satisfaisant.

En matière de diversité, Ethos s'est opposé à la réélection des présidents et des présidentes des comités de nomination lorsque le CA comptait moins de 20 % de femmes sans raison satisfaisante. Ethos a eu de nombreux échanges avec les entreprises concernant la composition de leur CA, en particulier avant l'assemblée générale.

L'entretien d'un dialogue régulier sur ces questions demeure important, notamment pour s'assurer que les nouveaux enjeux soient pris en compte dans les discussions des CA, comme les problématiques environnementales et sociales, ou celles liées à la responsabilité numérique ou fiscale des entreprises.

AU 31.12.2024

- 73 % des CA des sociétés de l'univers comptaient plus de 50 % de membres indépendants (contre 62 % en 2017).
- 52 % des CA des sociétés de l'univers comptaient plus de 30 % de femmes en 2024 (contre 12 % en 2017).
- 99 % des membres de CA non-exécutifs remplissent désormais les critères de disponibilité d'Ethos.
- 90 % des membres de CA avec des fonctions exécutives remplissent les critères de disponibilité d'Ethos.
- 69 % des comités de rémunération des plus grandes sociétés comptent au moins 50 % d'indépendants.

4. Politique de rémunération

OBJECTIFS

Le dialogue en matière de rémunérations vise des améliorations sur trois niveaux :

- transparence du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale ;
- introduction de critères de performance environnementaux et sociaux pour autant qu'ils soient quantitatifs, transparents, ambitieux et audités ;
- structure et montants des rémunérations versées au conseil d'administration et à la direction générale ;
- suppression des rémunérations variables et des plans d'options pour les membres des conseils d'administration ;
- limitation des rémunérations variables des membres de la direction générale et introduction de critères de performance dans les plans à long terme ;
- publication du groupe de comparaison utilisé pour fixer les niveaux de rémunération des instances dirigeantes.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

304

actions d'engagement sur le thème de
la rémunération des dirigeants

78 %

des sociétés ayant mis en place des plans à long terme
pour la direction ont introduit des critères de
performance pour l'attribution définitive

60 %

des sociétés ont introduit des critères de
performances ESG dans la rémunération variable

APERÇU DES RÉSULTATS

La rémunération des instances dirigeantes reste un sujet prioritaire de dialogue pour Ethos depuis de nombreuses années. Une rémunération transparente, raisonnable et orientée à long terme est un élément central de la création de valeur à long terme. Pour Ethos, il est nécessaire que les rémunérations variables soient limitées pour éviter les prises de risques excessives.

Depuis le début de l'engagement d'Ethos en Suisse sur ce sujet en 2005, des progrès importants ont pu être constatés. En particulier, les actionnaires ont désormais des droits étendus aux AG des entreprises pour éviter les excès.

À noter que les statistiques présentées dans ce chapitre concernent les rémunérations 2023 publiées en 2024.

AU 31.12.2024

- 78 % des plans à long terme mis en place au sein des entreprises de l'univers analysé contiennent des critères de performance mesurés sur trois ans pour déterminer l'attribution définitive du nombre d'actions (contre 57 % en 2016).
- 60 % des entreprises ont introduit des critères de durabilité dans l'attribution de la rémunération variable (contre 7 % en 2016).
- 30 % des entreprises expliquent précisément le niveau d'atteinte des critères de performance fixés dans le cadre de la rémunération variable (23 % en 2016).

5. Responsabilité fiscale

OBJECTIFS

Ethos considère qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration des entreprises cotées en bourse d'établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices. Ethos considère également que les entreprises dont le modèle d'affaires repose sur l'optimisation fiscale agressive sont davantage vulnérables aux changements de régimes fiscaux que celles qui s'en tiennent aux règles de bonne pratique. Les cinq principes d'Ethos en matière de politique fiscale responsable sont les suivants :

1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise (ou au moins dans un document spécifique disponible publiquement).
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
4. Les opérations intra-groupes sont réalisées aux conditions du marché.
5. La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

6

sociétés publient une déclaration pays-par-pays

48

sociétés ont désormais une politique fiscale répondant aux attentes d'Ethos

APERÇU DES RÉSULTATS

Depuis l'introduction de ce thème en 2018 et l'envoi par Ethos dans son Engagement Paper sur la thématique à l'ensemble des entreprises de l'univers d'analyse, la part des entreprises qui publient des informations concernant leur responsabilité fiscale progresse mais de manière peu soutenue.

En 2024, 6 sociétés publient une déclaration fiscale pays-par-pays. Lors des discussions avec les entreprises, il a été soulevé que la publication facultative des impôts pays par pays pourrait désavantager celles qui choisissent de le faire, en permettant à leurs concurrents de mieux comprendre leur stratégie fiscale. Cependant, elles seraient favorables à une obligation de publication publique, car cela garantirait une égalité de traitement. Ainsi, elles estiment que le reporting pays par pays devrait devenir obligatoire avant d'être mis en place.

Ethos souligne que plusieurs réglementations récentes dans l'Union européenne favorisent la transparence des entreprises. La directive européenne sur la publication des déclarations pays par pays, entrée en vigueur en décembre 2021, impose aux États membres de transposer cette législation dans leur droit national avant le 22 juin 2023. Les entreprises devront, quant à elles, publier leurs informations pays par pays d'ici 2026. Cette directive concerne toutes les entreprises opérant dans l'UE avec un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros, y compris celles ayant leur siège en Suisse.

Ces réglementations devraient encourager les entreprises suisses à renforcer leur transparence. Toutefois, des incertitudes demeurent quant à la qualité des informations qui seront publiées. Ethos poursuivra son dialogue avec les entreprises suisses pour suivre la mise en œuvre de ces nouvelles obligations et s'assurer qu'elles respectent les normes de transparence accrues.

AU 31.12.2024

- 48 sociétés déclarent respecter le principe de substance économique (contre 35 en 2023).
- 63 sociétés déclarent respecter le principe « Arm's length » dans le cadre de leurs transactions intra-groupe (contre 53 en 2023).

6. Responsabilité numérique

OBJECTIFS

La responsabilité numérique est un thème de dialogue depuis 2021 pour l'EEP Suisse. Le sujet étant nouveau lors du lancement de la campagne, le dialogue se concentre dans un premier temps sur les 48 entreprises du « SMI Expanded ». Dans le cadre de cette thématique, Ethos a publié et envoyé en décembre 2020 un Engagement Paper aux présidences des entreprises concernées recensant les différents enjeux de la numérisation et dressant une liste de sept attentes en matière de responsabilité numérique des entreprises :

1. mettre en place un code de responsabilité numérique ;
2. assurer une transparence auprès des parties prenantes sur les pratiques et l'empreinte numériques ;
3. respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données ;
4. mettre en place des principes éthiques d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ;
5. exclure les activités sensibles liées à la numérisation ;
6. assurer une transition sociale juste et responsable ;
7. contribuer à réduire l'empreinte environnementale de la technologie numérique.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

7

sociétés publient des principes de responsabilité numérique

46

sociétés du SMI Expanded affirment avoir adopté une stratégie relative à la cybersécurité

APERÇU DES RÉSULTATS

Entre 2021 et 2023, Ethos a passé en revue les pratiques des 48 plus grandes entreprises cotées à la bourse suisse (« SMI Expanded ») en matière de responsabilité numérique. Ces études ont été réalisées en collaboration avec EthicsGrade, une société spécialisée dans la notation des entreprises (« ratings ») en fonction de leur gestion des questions numériques, afin d'évaluer les pratiques des plus grandes entreprises cotées en Suisse. Un questionnaire a été envoyé aux entreprises pour leur permettre d'expliquer leurs pratiques.

Entre la première étude publiée en janvier 2022 et la troisième étude publiée en décembre 2023, Ethos a entretenu un dialogue étendu sur la question avec l'ensemble des entreprises concernée. De nombreux échanges ont eu lieu durant les trois années couvertes par les études d'Ethos sur ce sujet et sont amenés à s'intensifier dans le futur vu la grande marge de progression réalisable dans le domaine de la responsabilité numérique.

Depuis 2024, Ethos récolte directement les données dans le cadre de la notation ESG des sociétés sur la base des informations publiques. Cette décision a été motivée par l'écart important entre les informations publiques et les informations privées communiquées par les sociétés lors de l'étude. En effet, lors de la dernière étude en 2023, le score moyen était de 27.5 points sur 100 alors qu'il tombait à 15.6 points en se basant uniquement sur les informations publiques.

AU 31.12.2024

- 7 sociétés ont publié des principes de responsabilité numérique (contre 6 en 2023).
- 7 sociétés ont publié des principes sur l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle (contre 5 en 2023).
- 46 : nombre de sociétés du SMI Expanded ayant adopté une stratégie relative à la cybersécurité (contre 44 en 2023).

7. Reporting environnemental et social

OBJECTIFS

Depuis 2006, Ethos encourage les entreprises à publier des données environnementales et sociales dans le cadre de leur reporting annuel. Ethos attache une importance majeure à ce thème, car ces informations permettent de comprendre la stratégie de l'entreprise en matière extra-financière et d'évaluer sa performance. Elles permettent aussi de comprendre comment sont gérés les risques extra-financiers par les entreprises.

Le contre-projet à la première initiative sur les multinationales responsables prévoit une obligation de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées en Suisse depuis l'exercice fiscal 2023. Cette obligation représente un progrès significatif car encore trop d'entreprises cotées en Suisse n'ont pas un niveau de transparence adéquat en la matière. Cependant, même depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation légale, il est nécessaire de maintenir le dialogue avec les entreprises pour leur demander en particulier que le rapport extra-financier :

- respecte un standard de reporting reconnu comme les standards de la « Global Reporting Initiative » (GRI) ;
- couvre les principaux enjeux ESG de l'entreprise ;
- soit audité.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

85 %

des sociétés publient un rapport de durabilité
comportant un niveau d'information satisfaisant

77 %

des sociétés demandent une vérification de toute ou
une partie de leur rapport de durabilité

APERÇU DES RÉSULTATS

Un nombre croissant de sociétés publient un rapport de durabilité jugé satisfaisant par Ethos (couvrant les principaux enjeux avec des indicateurs quantitatifs) et 58 % d'entre elles ont rédigé leurs rapports conformément au standard GRI en 2024.

Par ailleurs, divers changements législatifs ont ou vont avoir un impact positif sur la quantité et la qualité des informations extra-financières publiées par les sociétés. Ainsi, les articles 964a et suivants du Code des obligations obligent les entreprises d'une certaine taille à préparer un rapport sur les questions non-financières et à le soumettre ensuite à l'approbation des actionnaires. En parallèle, le Conseil fédéral a approuvé une ordonnance qui précise le contenu de la partie climatique du rapport sur les questions non-financières qui devra être publiée dès 2025 (dans le rapport couvrant l'exercice 2024).

Le dialogue et la mesure des progrès des entreprises restent indispensables car malgré les nouvelles dispositions légales, le contenu et la qualité des rapports publiés sont variables et ne répondent pas toujours aux attentes d'Ethos. Par ailleurs, Ethos va suivre de près la décision que prendra l'Assemblée fédérale concernant la révision des articles 964a et suivants du CO dont l'avant-projet prévoit notamment un audit obligatoire desdits rapports et l'obligation de suivre des normes d'informations qui seront précisées par voie d'ordonnance.

AU 31.12.2024

- 58 % des sociétés de l'univers ont préparé un rapport GRI.
- 85 % des sociétés publient un rapport de durabilité comportant un niveau d'information satisfaisant.
- 77 % des sociétés demandent une vérification de toute ou une partie de leur rapport de durabilité.



SOCIAL

8. Respect des conditions de travail et droits humains

OBJECTIFS

La gestion des ressources humaines et des conditions de travail est un élément clé de la stratégie ESG des entreprises. Il est attendu qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employées et employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures soient bien mises en œuvre, les entreprises doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les attentes d'Ethos sont les suivantes :

- politique transparente en matière de droits des travailleurs et travailleuses ;
- publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- publication d'un code de conduite pour les fournisseurs et mise en place d'un devoir de diligence, notamment sur la question du respect des droits humains.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

86 %

des sociétés non financières ont des exigences envers leurs fournisseurs qui couvrent leur personnel

90 %

des sociétés publient des indicateurs de santé et sécurité

APERÇU DES RÉSULTATS

L'engagement d'Ethos sur la thématique sociale porte sur la mise en place de politique satisfaisante de la part des entreprises et sur la publication d'indicateurs pertinents pour mesurer leur performance et la manière dont les politiques sont effectivement mises en œuvre. Ce thème portait initialement sur la mise en place d'exigences de durabilité vis-à-vis des fournisseurs pour être étendu sur la thématique plus générale du respect des droits humains et des meilleurs standards en matière de conditions de travail aussi bien dans les activités de l'entreprise qu'au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

Des progrès importants ont été réalisés ces dernières années, en particulier en matière de publication d'indicateurs relatifs au personnel mais également concernant la diversité et la discrimination. Néanmoins, des efforts supplémentaires doivent encore être réalisés concernant les fournisseurs.

AU 31.12.2024

- 65 % des sociétés non-financières disposaient d'un système de gestion de la santé et de la sécurité satisfaisant.
- 90 % des sociétés publiaient des indicateurs de santé et sécurité.
- 90 % des sociétés disposaient d'une politique satisfaisante sur la diversité et la non-discrimination.
- 86 % des sociétés non-financières ont des exigences envers leurs fournisseurs qui couvrent les employées et les employés.



THÈME PONCTUEL

9. Changements statutaires

DIALOGUE PONCTUEL SUR LES CHANGEMENTS STATUTAIRES LIÉS À LA RÉVISION DU CODE DES OBLIGATIONS

INTRODUCTION

Une importante révision du Code des obligations (CO) liée aux sociétés est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Le délai de deux ans pour effectuer les changements statutaires liés à cette révision est arrivé à échéance le 31 décembre 2024. Dès lors, ce thème n'a pas été reconduit lors de la dernière assemblée générale (AG) des membres de l'EEP Suisse le 14 novembre 2024.

PRINCIPAUX POINTS D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de son dialogue avec les sociétés, Ethos a mis l'accent sur les principaux changements suivants :

- Droits des actionnaires : la nouvelle loi prévoit un seuil à 0.5 % du capital afin d'ajouter un point à l'ordre du jour de l'AG. Ethos s'est opposé à ce changement lorsque le seuil de la société était plus bas que le nouveau seuil légal.
- Marge de fluctuation du capital : le nouveau Code des obligations permet aux sociétés d'inscrire dans leurs statuts la possibilité d'augmenter et de réduire leur capital de plus ou moins 50 % durant une période de cinq ans. Cela constitue potentiellement un transfert majeur de pouvoir de l'AG au conseil d'administration. Ainsi, lorsque l'autorisation n'a pas de but spécifique déclaré, Ethos accepte une marge de fluctuation du capital si elle remplit les conditions suivantes : une augmentation maximale du capital de 20 %, dont au plus 10 % sans droits préférentiels de souscription, et une réduction de 5 % au maximum.
- AG virtuelle : la possibilité d'organiser une AG 100 % virtuelle doit être inscrite dans les statuts de la société. Ethos s'oppose à cette pratique car elle limite le contact direct entre les actionnaires et les instances dirigeantes de la société. Ethos considère que la meilleure pratique est la tenue d'AG hybrides permettant ainsi aux actionnaires de choisir la manière dont ils souhaitent participer.

RÉSULTATS

Pour tenir compte de ces divers changements législatifs, Ethos a adapté ses lignes directrices de vote en conséquence avec effet au 1^{er} janvier 2023. Les attentes d'Ethos, reflétées dans cette version actualisée, ont été communiquées aux sociétés en octobre 2022. Les exigences d'Ethos étant connues suffisamment en avance, elles ont été prises en compte par diverses sociétés.

Ethos a ainsi obtenu des résultats significatifs sur ces sujets, notamment concernant le seuil requis pour soumettre un point à l'ordre du jour des AG. Ces efforts ont permis de renforcer les droits des actionnaires dans plusieurs sociétés.

Néanmoins, l'application des marges de fluctuation du capital sera à surveiller de près car pour la plupart non-compatibles avec les exigences d'Ethos. Lors des dialogues menés à ce sujet, de nombreuses sociétés se sont engagées à utiliser ces instruments de manière raisonnée, particulièrement en ce qui concerne l'organisation d'AG virtuelles. Une importante majorité des entreprises a introduit cette possibilité dans leurs statuts. Cependant, seules trois sociétés de l'univers d'engagement (Aevis Victoria, Barry Callebaut et Swatch Group) ont tenu leur AG de manière uniquement virtuelle en 2024. Ce chiffre est à peine plus élevé (six) si l'on prend en compte l'ensemble des sociétés du SPI. Ainsi, les préoccupations d'Ethos, bien que non reflétées dans les statuts des sociétés, sont néanmoins prises en compte dans la pratique.



ÉTUDES DE CAS

Dialogue collectif

BANKING ON A LOW-CARBON FUTURE

Dans le cadre de cette campagne pluriannuelle lancée en septembre 2014 et coordonnée par ShareAction, Ethos et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques d'examiner de manière critique leurs financements des activités à forte intensité de carbone et de les aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur les recommandations de la TCFD en matière de rapport sur le changement climatique. Régulièrement, les initiateurs de la campagne publient des études et des rapports sur les progrès réalisés par les banques ciblées, qui sert ensuite de base au dialogue avec ces banques. Au sein de la campagne, Ethos est en charge du dialogue avec UBS et un dialogue intensif est mené avec celle-ci depuis plusieurs années.

CLIMATE ACTION 100+

Dans le cadre de la campagne « Climate Action 100+ », un groupe d'investisseurs, coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, a poursuivi le dialogue en 2024 avec 170 entreprises parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) – et qui représentent plus de 80 % des émissions de GES d'origine industrielle. Ces entreprises sont appelées à réduire leurs émissions, renforcer les publications financières liées aux questions climatiques et améliorer leur gouvernance de la gestion des risques qui en découlent. Parmi les entreprises visées, deux font partie de l'univers d'engagement ; Holcim et Nestlé, avec lesquelles Ethos est en dialogue régulier depuis de nombreuses années.

La plupart des entreprises identifiées appartiennent aux secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité, des secteurs minier, industriel ou de transport.

La campagne CA100+ s'efforce de faire pression sur les conseils d'administration et les directions des entreprises identifiées comme étant à risque, pour qu'ils prennent les mesures suivantes :

- mettre en place une gouvernance d'entreprise qui exprime clairement la responsabilité et le devoir de surveillance du conseil d'administration face aux risques climatiques ;
- réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale à moins de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels ;
- améliorer les rapports conformément aux recommandations de la TCFD.

Les progrès des entreprises ciblées sont évalués chaque année au moyen du « Net Zero Company Benchmark ».

En 2024, Ethos a continué son dialogue intensif en tant qu'investisseur principal auprès de Nestlé et Holcim.

ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé en mai 2022 une déclaration d'investisseurs à des entreprises du secteur des technologies numériques pour les inciter à s'engager publiquement en faveur d'un usage éthique de l'intelligence artificielle (IA). La « World Benchmarking Alliance » (WBA) coordonne cette campagne soutenue par 61 investisseurs représentant 8500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion qui vise plus de 200 entreprises.

Ethos a été choisi comme investisseur principal auprès de deux entreprises suisses : Swisscom et Logitech. Ethos a eu des contacts directs sur le sujet avec ces deux entreprises sur le thème de la campagne d'engagement.

PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE

En janvier 2022, Ethos s'est joint à une campagne d'investisseurs sur le salaire de subsistance dans l'industrie textile. L'engagement s'adresse à une trentaine d'entreprises qui sont analysées chaque année par les investisseurs institutionnels participants quant à leurs progrès en matière d'introduction d'un salaire de subsistance dans la chaîne d'approvisionnement. Ethos participe à la plateforme en tant qu'entité de soutien et son rôle d'investisseur principal auprès de l'entreprise suisse Richemont.

En 2024, la méthodologie d'évaluation des entreprises du secteur textile a été mise à jour afin d'encourager davantage de transparence, tant sur leurs chaînes d'approvisionnement que sur leur politique de rémunération. En tant que membre du Management Committee, Ethos a contribué activement à ce processus. La méthodologie d'évaluation des entreprises du secteur agroalimentaire et de la distribution a également été actualisée.

WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

Cette campagne a été lancée en 2017 par 79 investisseurs institutionnels avec 8000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. Le but de la campagne est d'améliorer la transparence sur la manière dont les grandes entreprises cotées gèrent leur capital humain. Ceci permettrait d'améliorer la qualité des emplois dans les entreprises multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. Les données que la campagne demande aux entreprises de publier concernent notamment la composition de leurs effectifs, le développement personnel et professionnel des collaborateurs et collaboratrices et leur engagement pour l'entreprise. Cette campagne est parfaitement alignée au thème « conditions de travail et respect des droits humains ».

Malgré de gros efforts, la « Workforce Disclosure Initiative » a du mal à atteindre une croissance régulière parmi les entreprises participantes.

En 2024, l'organisation de la campagne est passée à la « Thomson Reuters Foundation » qui a présenté des stratégies pour développer la croissance à l'avenir, de sorte que davantage de données sociales comparables sur le capital humain puissent être mises à la disposition des investisseurs.

En 2024, les 28 plus grandes entreprises suisses ont été contactées par Ethos de manière systématique dans le cadre de cette campagne.

Exemples de dialogue par société

ADECCO

Plusieurs échanges ont eu lieu ces dernières années avec des représentants d'Adecco, notamment avec le président du conseil d'administration et le président du comité de rémunération. Ces deux dernières années, le dialogue s'est principalement concentré sur des questions de rémunération. Lors de l'assemblée générale (AG) 2023 de la société, le vote consultatif sur le rapport de rémunération avait obtenu seulement 56.6 % de soutien de la part des actionnaires. À la suite de ce faible résultat, Ethos a eu l'occasion de faire part des raisons de sa recommandation négative. Cette discussion a porté ses fruits car lors de son AG 2024, Adecco a présenté un rapport de rémunération significativement amélioré, notamment en termes de transparence. En particulier, des objectifs précis pour le bonus annuel ainsi que leur niveau d'atteinte à la fin de l'année ont été publiés pour la première fois. À la suite de ces changements positifs, Ethos a été en mesure de recommander l'approbation du rapport de rémunération d'Adecco pour la première fois depuis 2017. De plus, le rapport de rémunération a été approuvé avec 77.9 % d'approbation des actionnaires.

Adecco a aussi amélioré son rapport de durabilité notamment en publiant pour la première fois des indicateurs quantitatifs sur certains enjeux sociaux tels que le nombre de placements flexibles et de placements permanents. De plus, la société a fixé de nouveaux objectifs de réduction de ses gaz à effet de serre dont un objectif portant sur le domaine 3, une des attentes principales d'Ethos concernant la stratégie climatique d'Adecco. Ces objectifs, validés par la SBTi, sont compatibles avec un scénario de réchauffement climatique de 1.5 °C. Cependant, des progrès peuvent encore être réalisés, notamment la publication d'un plus grand nombre d'indicateurs quantitatifs de performance tel que le taux de roulement volontaire des employés, un enjeu matériel pour Adecco.

Enfin, sur le thème de la responsabilité numérique, Adecco a publié pendant l'année une politique de groupe visant une utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA). Ces principes incluent des notions jugées essentielles par Ethos dont la prévention d'éventuels biais et discriminations liés à l'utilisation de l'IA, la sécurité et le respect des données privées ainsi qu'une utilisation transparente de l'IA.

HOLCIM

Au cours des échanges effectués par Ethos avec Holcim ces dernières années, un accent particulier a été mis sur la stratégie climatique de l'entreprise. En effet, en tant que leader mondial de la production de ciment, Holcim figure parmi les plus grands émetteurs de GES au niveau mondial. À ce titre, Holcim fait partie des entreprises visées par la campagne « Climate Action 100+ ».

Après plusieurs rencontres et un dialogue intensif, Holcim a fait plusieurs annonces au cours des quatre dernières années qui ont répondu, en partie, aux demandes formulées par Ethos.

Pour s'assurer qu'Holcim respecte ses objectifs climatiques ambitieux, Ethos a demandé en décembre 2020 au conseil d'administration de soumettre son « plan de progrès climatique » au vote de l'AG (« Say on Climate »). Les actionnaires ont ainsi pu se prononcer dans le cadre de l'AG 2022 sur le rapport de transition climatique de l'entreprise. Lors de ce premier vote, Ethos a recommandé aux actionnaires de s'opposer au « plan de progrès climatique » d'Holcim notamment car les objectifs de l'époque n'étaient pas alignés à un réchauffement à 1.5 °C et en raison du manque de transparence sur certaines mesures de réductions des émissions en particulier après 2030.

Ethos et Holcim ont eu de nombreux échanges en 2022 à la suite de ce vote négatif. Cela s'est traduit par de nettes améliorations du rapport présenté à l'AG 2023 : renforcement de son objectif de réduction des émissions du domaine 1 ce qui lui a permis d'être la première entreprise du secteur à avoir des objectifs certifiés comme étant compatibles avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5 °C, la publication des émissions de l'année de référence (2020) pour l'objectif de réduction des émissions de GES du domaine 3 et la publication plus détaillée des dépenses prévues d'ici à 2030 pour ses différents projets de « Carbon Capture Storage and Usage » qui sont censés lui permettre de réduire ses émissions après 2030 vers son objectif « Net Zero ». Grâce à ces différents progrès, Ethos a pu approuver le rapport 2022 présenté à l'AG 2023.

Ethos est cependant intervenu à l'AG pour demander des améliorations supplémentaires, notamment pour fixer des objectifs de réduction des émissions de CO₂ également en lien avec les joint-ventures et publier des tableaux des chiffres d'affaires, des dépenses et des

investissements qui sont éligibles à la taxonomie de l'UE et faire preuve de davantage de transparence concernant les émissions de GES capturées. À la suite de dialogues successifs, Holcim a répondu aux deux premières demandes dans son rapport 2023 présenté à l'AG 2024. En effet, Holcim a amélioré la couverture de ses objectifs de réduction des GES du domaine 3 pour inclure l'ensemble des 15 catégories, contre 6 catégories auparavant. Ethos souligne qu'il s'agit d'une amélioration significative car les émissions du domaine 3 liées à ses investissements (catégorie 15), non incluses dans le passé, représentent 49 % des émissions du domaine 3 de l'entreprise en 2023, avec 23.1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (soit 18.2 % des émissions totales). De plus, le groupe a publié pour la première fois le chiffre d'affaires, les dépenses et les investissements éligibles à la taxonomie de l'UE. Cependant, Ethos a réitéré ses demandes concernant la transparence des projets de capture de GES et de leurs impacts.

Par ailleurs, concernant la gouvernance de l'entreprise, le cumul des fonctions de président/CEO a pris fin en avril 2024 avec l'engagement de M. Gutovic au poste de CEO en remplacement de M. Jenisch. Par conséquent, Ethos a pu soutenir la réélection de M. Jenisch en tant que président du conseil d'administration.

NESTLÉ

Depuis sept ans, un accent particulier du dialogue mené par Ethos avec Nestlé concerne le thème du changement climatique. En effet, dans le cadre de la campagne internationale « Climate Action 100+ », qui vise un dialogue constructif avec les plus grands émetteurs industriels mondiaux de GES, Ethos a été choisi pour mener le dialogue avec Nestlé.

Dans ce cadre, et parallèlement à son dialogue continu avec la présidence et la direction de Nestlé sur les questions de gouvernance, Ethos est intervenu au cours des dernières AG pour demander à l'entreprise de répondre aux demandes des investisseurs institutionnels réunis au sein de la campagne « Climate Action 100+ », et notamment aux éléments suivants :

- renforcer les compétences et la responsabilité du CA en matière de durabilité ;
- fixer des objectifs de réduction des émissions de GES compatibles avec l'Accord de Paris sur l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris la chaîne d'approvisionnement qui concentre plus de 60 % des émissions de GES de Nestlé) ;
- publier des informations sur l'alignement des activités de lobbying de l'entreprise avec ses objectifs de réduction de GES ;
- mettre en place un reporting climatique respectant les recommandations de la « TCFD » ;
- lier une partie des rémunérations variables à long terme de la direction générale à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES.

À la suite des nombreux échanges menés ces dernières années, Nestlé a répondu à plusieurs demandes formulées par Ethos concernant les enjeux climatiques, notamment en :

- faisant valider par la SBTi le fait que ses objectifs de réduction des émissions de CO₂ sont alignés avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5 °C ;
- publiant une feuille de route (« roadmap ») « Net Zero 2050 » détaillée en décembre 2020 ;
- organisant un vote consultatif sur cette « roadmap » lors de l'AG 2021 ;
- créant au sein du conseil d'administration un comité de durabilité dédié en 2021 ;
- publiant les noms des principaux groupements et associations professionnelles dont elle est membre ;
- introduisant des critères ESG dans la politique de rémunération et en améliorant la transparence du rapport de rémunération à ce titre en 2022 ;
- introduisant des critères de réduction des émissions de GES dans le plan de rémunération à long terme en 2023.

En 2024, Ethos a poursuivi son dialogue intensif avec Nestlé. En plus du changement climatique, de nombreux thèmes ont été abordés dont notamment la transparence du rapport de rémunération (l'objectif de diminution des émissions de GES lié à la rémunération à long terme n'est pas dévoilé de manière assez transparente), la méthode de consultation des actionnaires sur le rapport de durabilité (la société a proposé un vote consultatif qui aurait dû être contraignant selon l'interprétation du CO), ainsi que l'accès à la nutrition et la biodiversité dans le cadre des campagnes « Access to nutrition » et « Nature Action 100 ».





ANNEXES

ANNEXE 1 : SOCIÉTÉS ANALYSÉES

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
ABB	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Alcon	Fribourg (FR)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Geberit	Rapperswil-Jona (SG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Givaudan	Vernier (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Holcim	Zug (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kühne + Nagel	Schindellegi (SZ)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Logitech	Hautemorges (VD)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lonza	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nestlé	Vevey/Cham (VD/ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Novartis	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Partners Group	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Richemont	Bellevue (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Roche	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sika	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sonova	Stäfa (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Life	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Re	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swisscom	Ittigen (BE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
UBS	Zürich/Basel (ZH/BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zurich Insurance	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adecco	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ams-Osram	Unterpremstätten (Autriche)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Avolta	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Baloise Holding	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Barry Callebaut	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belimo	Hinwil (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BKW	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clariant	Muttenz (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ems-Chemie	Domat / Ems (GR)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Flughafen Zürich	Kloten (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Galenica	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Georg Fischer	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Helvetia	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Julius Bär	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lindt & Sprüngli	Kilchberg (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meyer Burger	Thun (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PSP Swiss Property	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sandoz Group	Rotkreuz ZG)	SMIM	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Schindler	Hergiswil (NW)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SGS	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SIG Combibloc	Neuhausen am Rheinfalt (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Straumann	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swatch Group	Neuchâtel (NE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Prime Site	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tecan	Männedorf (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Temenos	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAT Group	Sennwald (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Accelleron Industries	Baden (AG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Aevis Victoria	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Allreal	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Also	Emmen (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Arbonia	Arbon (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aryzta	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ascom	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Autoneum	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bachem	Bubendorf (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. de Genève	Genève (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. du Valais	Sion (VS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. Vaudoise	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basellandschaftliche KB	Liestal (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basilea	Allschwil (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basler Kantonalbank	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BB Biotech	Schaffhausen (SH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Bell Food Group	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Berner Kantonalbank	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BNS	Zürich/Bern (ZH/BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Bossard	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bucher Industries	Niederweningen (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burckhardt Compression	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkhalter Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bystronic	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Calida	Oberkirch (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Cembra Money Bank	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Coltene	Altstätten (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Compagnie Financière Tradition	Lausanne (VD)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comet Holding	Flamatt (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cosmo Pharma.	Amsterdam (Pays-Bas)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CPH	Perlen (LU)	Autres	✓	✓	-	-	-	✓	-	-	-	-
Dätwyler	Altdorf (UR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DKSH	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DocMorris	Steckborn (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
dormakaba	Rümlang (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dottikon ES Holding	Dottikon (AG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
EFG International	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Emmi	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Forbo	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fundamenta Real Estate	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Graubündner Kantonalbank	Chur (GR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gurit	Wattwil (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
HIAG Immobilien	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Huber+Suhner	Herisau (AR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hypothekarbank Lenzburg	Lenzburg (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Idorsia	Allschwil (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Implenia	Opfikon (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inficon	Bad Ragaz (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Interroll	Sant' Antonino (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Intershop	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Investis	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-
Jungfraubahn	Interlaken (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Kardex	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Komax	Dierikon (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Landis+Gyr Group	Cham (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Lem	Plan-Les-Ouates (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Leonteq	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Liechtensteinische LB	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Luzerner Kantonalbank	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Medacta Group	Castel San Pietro (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Medartis Holding	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-
MedMix	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Metall Zug	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
mobilezone	Rotkreuz (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Mobimo	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Montana Aerospace	Reinach (AG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Novavest Real Estate	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
OC Oerlikon	Pfäffikon (SZ)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Orior	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Peach Property Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Phoenix Mecano	Stein am Rhein (SH)	Autres	✓	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pierer Mobility	Wels (Autriche)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Plazza	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
PolyPeptide Group	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Rieter	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Romande Energie	Morges (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schweiter Technologies	Steinhausen (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sensirion Holding	Stäfa (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
SF Urban Properties	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
SFS Group	Heerbrugg (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Siegfried	Zofingen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SKAN Group	Allschwill (BL)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
SoftwareOne Holding	Stans (NW)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
St.Galler Kantonalbank	St. Gallen (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Stadler Rail	Bussnang (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Sulzer	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swissquote	Gland (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Thurgauer Kantonalbank	Weinfelden (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
TX Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U-blox	Thalwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Valiant	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Varia US Properties	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Vaudoise Assurances	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vetropack	St-Prex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vontobel	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VP Bank	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
VZ Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
V-Zug Holding	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Warteck Invest	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Ypsomed	Burgdorf (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Zehnder Group	Gränichen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zug Estates	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Zuger Kantonalbank	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Actelion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
APG SGA	Genève (GE)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bank Cler	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-
Bellevue Group	Küsnacht (ZH)	-	-	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-
Bergbahnen Engelberg-Trübsee-T.	Engelberg (OW)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
BFW Liegenschaften	Frauenfeld (TG)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	-	-
Bobst	Mex (VD)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cassiopea	Lainate (Italie)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
CEVA Logistics	Baar (ZG)	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
Credit Suisse Group	Zürich (ZH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cham Group	Cham (ZG)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
Evolva	Reinach (BL)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Feintool International	Lyss (BE)	-	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-
GAM Holding	Zürich (ZH)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gategroup	Kloten (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Hochdorf	Hochdorf (LU)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Hügli	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
IVF Hartmann	Neuhausen am Rheinfall (SH)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Kudelski	Cheseaux-sur-Lausanne (VD)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kuoni	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
MCH Group	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-
Molecular Partners	Schlieren (ZH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Myriad Group	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Newron Pharma.	Bresso (Italie)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-
ObsEva	Plan-les-Ouates (GE)	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
Panalpina	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
Pargesa	Genève (GE)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Private Equity Holding	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Relief Therapeutics	Genève (GE)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Santhera Pharma.	Pratteln (BL)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Schaffner	Luterbach (SO)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-
Sunrise	Opfikon (ZH)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-
Swiss Steel Holding	Luzern (LU)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Syngenta	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Transocean	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Valora	Muttenz (BL)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vifor Pharma	St. Gallen (SG)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			150	150	150	150	150	150	150	150	140	120

ANNEXE 2 : SWISS STEWARDSHIP CODE

PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Consistent with their fiduciary duty to clients, investors and service providers integrate stewardship into their investment management and/or working models with the objective of creating long-term value for clients and other stakeholders. Board leadership, appropriate oversight as well as regular review of governance practices are essential.
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Investors and service providers develop effective stewardship policies which reflect the principles for effective stewardship and are aligned with their goals and values.
PRINCIPLE 3 - VOTING	Investors and service providers commit to active and informed voting with the goal of fostering long-term sustainable value creation. Investors integrate effective voting mechanisms into their investment process.
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Investors and service providers engage in an active dialogue with investee entities with the aim of generating long-term financial and societal value and of reaching positive and long-term sustainable outcomes. Where necessary, investors collaborate with other investors to increase engagement outcomes. Other stakeholders may be a partner in collaborative engagements as they provide know-how, research and in some cases also specific administrative services to asset managers and asset owners. Where possible and relevant, investors should aim at engaging directly or indirectly in an active dialogue with relevant public stakeholders and policymakers on issues that affect sustainable investment.
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Investors and service providers, where necessary, escalate their stewardship activities to encourage investee entities towards generating long-term financial, environmental, and societal value and towards reaching positive and long-term sustainable outcomes.
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Investors and service providers regularly monitor investee entities to track, assess and review the effectiveness of their stewardship activities.
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	When delegating stewardship activities, investors ensure consistency of the delegated activities with their own investment beliefs, stewardship policy and strategy. They remain responsible and accountable for the effectiveness of the delegated activities.
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Investors and service providers manage conflicts of interest in the best interests of their clients. They assess their investment activities and the interests of their clients to detect and suitably handle actual or potential conflicts of interest, disclosing these conflicts along with the measures taken to mitigate them.
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Investors and service providers disclose and report their stewardship policies and activities to their clients and beneficiaries in a way that demonstrates effective fulfilment of their duties.

ANNEXE 3 : SWISS STEWARDSHIP CODE – TABLEAU DES RÉFÉRENCES

PRINCIPES DU SWISS STEWARDSHIP CODE	RÉFÉRENCES ETHOS
PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Charte Ethos Statuts de la Fondation Ethos Statuts de Ethos Services AG Code de conduite Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Rapport de gouvernance et de durabilité 2023 (pages 8-26)
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 24-28) Politique d’engagement d’Ethos
PRINCIPLE 3 - VOTING	service séparé pour l’exercice des droits de vote basé sur : Lignes directrices de vote d’Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 24)
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Politique d’engagement d’Ethos (pages 2-3) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 25-26) le présent rapport (pages 6-7 – type de dialogue effectués en 2024)
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Politique d’engagement d’Ethos (pages 3-4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 26) le présent rapport (pages 6-7 – type de dialogue effectués en 2024)
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Politique d’engagement d’Ethos (page 2) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 14-15)
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	non pertinent
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Code de conduite Ethos (pages 3-4) Règlement concernant les conflits d’intérêt et les cadeaux Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8)
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Politique d’engagement d’Ethos (page 4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) le présent rapport

Siège
Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich
Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
T +41 58 201 89 89